

Aulnay-sous-Bois, le 1<sup>er</sup> juillet 2025

## **LETTRE OUVERTE AU MAIRE**

### **Centres de loisirs « été 2025 »**

### **Alerte sur les conditions de travail des agents**

Monsieur le Maire,

À l'approche de la période estivale, nous, représentants du syndicat CFTC, souhaitons attirer votre attention sur les conditions de travail des agents municipaux mobilisés pour assurer le fonctionnement des centres de loisirs dans 26 écoles de la commune.

Chaque été, ce dispositif repose en grande partie sur l'engagement et le professionnalisme de nos collègues de la restauration scolaire. Cette année encore, la charge de travail s'annonce considérable, dans un contexte déjà tendu par les absences saisonnières et les restrictions budgétaires.

Nous avons été saisis par les agents des offices de chaque structure, qui s'interrogent sur le manque de reconnaissance de cette surcharge estivale.

Nous portons à votre connaissance les préoccupations suivantes, partagées par un grand nombre d'agents :

- Un renfort de personnel est-il prévu pour absorber l'augmentation d'activité, notamment le grand nettoyage de l'année de chaque structure ?
- Une compensation financière ou autres, suite à la surcharge de travail, sera-t-elle allouée aux agents mobilisés pendant l'été ?

Ces questions restent aujourd'hui sans réponse claire. Elles traduisent un sentiment d'abandon ressenti par de nombreux agents, qui craignent d'être une nouvelle fois les oubliés du service public estival.

La CFTC rappelle que l'engagement des agents ne doit pas être considéré comme acquis, ni être une variable d'ajustement budgétaire. Le respect de leurs conditions de travail, leur santé, et la qualité du service rendu aux enfants en dépendent directement.

Dans cette attente, nous restons, comme toujours, ouverts au dialogue, mais déterminés à défendre les droits et la dignité des agents.